

Lettre aux porteurs de parts

Nous tenons le cap sur nos priorités stratégiques à l'égard de nos activités. Nous avons dégagé, ou prévoyons dégager, des produits nets d'environ 850 millions \$ d'ici la fin de l'exercice, principalement en recyclant des capitaux en nous départant de manière opportune d'actifs non essentiels ou parvenus à maturité, ce qui nous permettra d'élever le total de nos liquidités à plus de 2,3 milliards \$. Les ventes de ces actifs ont été réalisées à des valeurs considérablement supérieures au prix d'offre de nos parts, ce qui fait ressortir le caractère distinctif de notre entreprise par rapport à l'ensemble du secteur. Nous avons déclaré une croissance par part de 18 % des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités ajustés grâce à l'accroissement des marges et aux initiatives de croissance. Enfin, nous avons fait progresser des projets de développement éoliens et hydroélectriques d'une puissance d'environ 130 mégawatts à des rendements avoisinant 20 %, ce qui cadre avec nos activités d'investissement.

Dans l'ensemble, notre stratégie demeure la même : nous recherchons des occasions d'investir à l'échelle mondiale dans nos principaux marchés au sein desquels nous pouvons dégager des rendements de 12 % à 15 % par part grâce à notre expertise en matière d'exploitation. Nous conservons un accès robuste aux sources de financement, tant par voie de placements publics que privés de titres d'emprunt et de capitaux propres, un bilan de qualité supérieure et une capacité à créer de la valeur en monétisant des actifs arrivés à échéance. Cette stratégie s'avère bénéfique depuis près de 20 ans, permettant à notre entreprise de résister à bien des cycles et tendances d'investissement qui ont marqué le secteur de l'énergie renouvelable depuis nos débuts. C'est pourquoi nous réussissons à offrir à nos actionnaires un rendement total par part de 15 % depuis notre création en 1999.

Contexte des investissements

Nous constatons que l'appétit aiguisé pour les actifs renouvelables à la grandeur de la planète ne s'est pas estompé. Notre programme de recyclage des actifs témoigne de l'importante valeur que peuvent générer les actifs de grande qualité sur les marchés privés. Plus particulièrement, la récente vente d'une participation ne donnant pas le contrôle dans certains de nos actifs hydroélectriques au Canada a été réalisée à une évaluation supérieure à 15 fois le BAIIA fondée sur le prix contractuel du portefeuille, ou amplement supérieure à 20 fois les prix actuels au comptant de l'énergie et de la capacité. Cette valeur est représentative de la pérennité de nos actifs hydroélectriques et de leur capacité inégalée à accumuler de l'électricité ainsi qu'à livrer de l'énergie et à assurer de la capacité pendant les périodes de pointe.

Les actifs éoliens et solaires récemment construits et visés par contrat en Amérique du Nord et en Europe enregistrent régulièrement des rendements à un chiffre se situant entre le milieu et le haut de la fourchette. Toutefois, contrairement aux actifs hydroélectriques, ces actifs génèrent des produits largement fixes qui, en général, ne s'accroissent pas en fonction de l'inflation et ont une durée de vie beaucoup plus courte. Par conséquent, nous nous attendons à ce que les évaluations se stabilisent à mesure que les taux d'intérêt augmenteront. Nous continuons donc d'être patients et à l'affût d'occasions qui exigent une expertise en matière d'exploitation, de développement ou de restructuration du capital.

Sur les marchés émergents, la forte volatilité alimentée par les faibles évaluations des actions cotées, la réduction des subventions, tout particulièrement en Chine où le soutien accordé par le gouvernement à l'énergie solaire s'est effrité tout dernièrement, et l'augmentation continue de la demande d'électricité rendent nécessaire l'accès à du capital à long terme. Les investisseurs ayant une solide expertise en matière d'exploitation, disposant de capitaux patients et envisageant des perspectives à long terme devraient tirer parti de cet environnement.

Enfin, nous constatons que l'évaluation des actions cotées aux États-Unis s'écarte de l'évaluation faite par les marchés privés. Selon nous, cela est largement attribuable aux préférences des investisseurs pour la croissance des distributions à très court terme plutôt que pour les actifs, les bénéfices et la situation financière à long terme. Cet attrait pour les distributions à très court terme associé aux taux d'intérêt à la hausse ont intensifié la pression sur le cours des actions des émetteurs du secteur de l'énergie renouvelable, les sociétés dont le bilan est de qualité inférieure et les actifs à court terme étant les plus susceptibles de subir les contrecoups de cette pression.

Nous croyons que ce déséquilibre entre les marchés publics et privés offrira d'importantes occasions pour les investisseurs axés sur la valeur ayant une situation financière solide et un bon accès aux capitaux.

Résultats d'exploitation et résultats financiers

Nous avons déclaré des fonds provenant des activités de 105 millions \$, ou 0,33 \$ par part, au troisième trimestre, soit une augmentation de 14 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, alors que l'entreprise continue de tirer avantage des récentes acquisitions, de la mise en service de projets de développement et des initiatives visant à accroître les marges.

L'apport de notre secteur hydroélectricité aux fonds provenant des activités a été de 104 millions \$. Bien que la production ait été inférieure à la moyenne à long terme dans certaines régions au cours du trimestre, nous avons su tirer parti de la vente d'électricité produite à partir de l'eau accumulée dans nos réservoirs durant les périodes où les prix étaient plus élevés. Aux États-Unis, cette commercialisation active de l'électricité nous a permis d'obtenir des prix de l'ordre de 60 \$ par mégawattheure, tandis qu'au Brésil, nous obtenions près de 500 R\$ par mégawattheure (environ 165 \$ US par mégawattheure) pour les ventes d'électricité à court terme. En Colombie, nous avons continué de mettre en œuvre notre plan d'affaires et avons conclu 12 nouveaux contrats s'échelonnant sur plusieurs années à des prix supérieurs au prix actuel au comptant.

L'apport de notre secteur énergie éolienne aux fonds provenant des activités s'est élevé à 29 millions \$, soit près du double de celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de nos récentes acquisitions. Bien que la variabilité des ressources éoliennes fasse partie de la réalité de notre entreprise, notre portée mondiale nous permet de bénéficier d'une grande diversité de ressources qui ont fait en sorte que la production globale a été conforme à nos prévisions. Par exemple, les ressources éoliennes plus faibles aux États-Unis et en Irlande ont été largement compensées par le rendement supérieur au Brésil.

Les secteurs énergie solaire et accumulation et divers ont ajouté 42 millions \$ aux fonds provenant des activités, ce qui est conforme à nos attentes et témoigne d'une ressource stable et de produits qui sont plutôt liés à la disponibilité qu'à la production.

Nous continuons à faire évoluer notre portefeuille de projets de développement à l'échelle mondiale. Un fait marquant a été la mise en service ce trimestre d'un parc éolien en Irlande d'une puissance de 28 mégawatts. Nous avons également fait avancer un projet éolien en Écosse d'une puissance de 19 mégawatts, un petit projet hydroélectrique au Brésil de 49 mégawatts et l'expansion d'une centrale d'accumulation par pompage aux États-Unis d'une puissance de 63 mégawatts. Ensemble, ces projets devraient contribuer aux fonds provenant des activités sur une base annualisée à hauteur de 17 millions \$ dès le quatrième trimestre de 2018. Nous nous sommes également concentrés sur l'obtention des permis et la négociation des contrats visant l'ajout d'une puissance de 176 mégawatts pour un projet de développement à un stade avancé. Nous continuons à mettre en œuvre notre stratégie d'intégration de nouveaux actifs dans nos activités en Europe, en réalisant l'acquisition d'un parc éolien en Irlande d'une puissance de 23 mégawatts après la fin du trimestre.

Initiatives de mobilisation de capitaux

Nous prévoyons nous départir d'actifs et négocier des financements plus avantageux pouvant atteindre dans l'ensemble environ 1 milliard \$ d'ici la fin de l'exercice, ce qui dégagerait un produit net de 850 millions \$ pour Énergie Brookfield. En date du présent rapport, nous avons mis en œuvre ces initiatives et mobilisé plus de 500 millions \$. En tout et pour tout, cela élèvera nos liquidités disponibles à 2,3 milliards \$ et amplifiera notre souplesse financière dans l'actuel environnement d'investissement.

Nous avons émis, au cours du trimestre, une obligation verte de 300 millions \$ CA à 4,25 %, soit 100 points de base en deçà de la dette venant à échéance correspondante. Par conséquent, nous n'avons aucune échéance importante pour les cinq prochaines années et la durée moyenne pondérée de notre dette est de 10 ans.

Nous pensons également tirer des produits de l'exécution continue de notre programme de recyclage des capitaux, qui nous permettra de dégager de la valeur des actifs venant à échéance et de redéployer du capital dans des occasions offrant une plus grande croissance :

- Nous avons vendu une participation de 25 % dans un portefeuille de trois centrales hydroélectriques au Canada d'une puissance de 413 mégawatts. Nous sommes toujours responsables de la gestion et de l'exploitation du portefeuille.
- Nous prévoyons vendre une participation supplémentaire de 25 % dans ces actifs à un autre groupe d'investisseurs avant la fin de l'exercice.
- Nous faisons avancer le processus de vente d'un portefeuille éolien et solaire en Afrique du Sud d'une puissance de 178 mégawatts.

Afin de faciliter la vente de la participation de 25 % dans notre portefeuille hydroélectrique au Canada, nous sommes en voie d'internaliser nos capacités de commercialisation de l'énergie en Amérique du Nord, qui, par le passé, étaient fournies par Brookfield Asset Management (« BAM »), pour les intégrer aux activités d'Énergie Brookfield, comme cela est déjà le cas ailleurs dans le monde. Cette internalisation repose sur la modification de certaines ententes comme suit :

- Nous avons harmonisé le prix de la convention d'achat d'électricité reçu par Énergie Brookfield de la part de BAM avec les contrats sous-jacents conclus avec des tiers associés à ces centrales, ce qui accroîtra le prix reçu par Énergie Brookfield pour son portefeuille en Ontario de 16 \$ CA par mégawattheure. Énergie Brookfield a également l'option de prolonger, en 2029, le contrat de sa centrale Great Lakes Power jusqu'en 2044 à un prix de 60 \$ CA par mégawattheure. De plus, BAM transférera à Énergie Brookfield toutes ses autres conventions d'achat d'électricité, à l'exception de celles dans l'État de New York.
- Puisque toutes les capacités de commercialisation de l'énergie seront internalisées, nous éliminons les frais de commercialisation de l'énergie versés à BAM.
- En contrepartie, le prix actuel de la convention d'achat d'électricité intervenue avec BAM à l'égard de nos centrales dans l'État de New York sera réduit d'environ 3 \$ par mégawattheure chaque année entre 2021 et 2026.

Perspectives

Nous continuons de nous concentrer sur l'exécution de nos grandes priorités, notamment l'avancement, la négociation de contrats et la mise en place d'initiatives de réduction des coûts et l'accroissement de notre portefeuille de projets de développement. Nous évaluons toujours les possibilités d'acquisition au sein de nos technologies et zones géographiques principales. En septembre, nous avons tenu notre journée annuelle des investisseurs à New York, où nous avons profité de l'occasion pour informer les porteurs de parts sur le contexte des investissements, la robustesse de notre bilan et les initiatives d'exploitation que nous avons mises en œuvre dans le cadre de nos plus récentes acquisitions, démontrant ainsi comment notre expertise en matière d'exploitation peut dégager une valeur importante. Nous remercions tous ceux qui ont pu assister à cet événement.

Comme toujours, nous demeurons déterminés à dégager un rendement à long terme total pour les porteurs de parts de 12 % à 15 % par part. Nous vous remercions de votre soutien constant et avons hâte de vous faire part de nos progrès au prochain trimestre.

Cordialement,

Le chef de la direction,



Sachin Shah

Le 31 octobre 2018

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

La présente lettre aux porteurs de parts renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la U.S. Securities Act of 1933 et l'article 21E de la U.S. Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières. Les mots « devoir », « avoir l'intention de », « cible », « futur », « croissance », « s'attendre à », « croire » et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et les autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts comprennent des énoncés concernant la qualité des activités d'Énergie Brookfield et de ses filiales, les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs et de la croissance des distributions. Ils comprennent également des énoncés sur nos liquidités, financements avantageux, produits tirés du recyclage des capitaux de manière opportune, ainsi que sur les avantages provenant des acquisitions et de l'étendue mondiale et diversité des ressources d'Énergie Brookfield. Ils comprennent également des énoncés concernant la simplification des activités d'Énergie Brookfield et du renforcement des capacités de transaction et de commerce de celle-ci, ainsi que l'avancement sur le plan de la réalisation des projets de développement, et la contribution attendue des projets de développement à la capacité de production et aux flux de trésorerie futurs. En outre, ils comprennent des énoncés sur les occasions à saisir par Énergie Brookfield en raison de la volatilité des marchés émergents et du déséquilibre dans l'évaluation des actions cotées aux États-Unis. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans cette lettre aux porteurs de parts. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent de façon importante de ceux envisagés ou sous-entendus dans les énoncés figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts, on compte notamment la conjoncture économique dans les territoires où nous exerçons nos activités; notre capacité à vendre des produits et services sous contrat ou sur les marchés de l'énergie marchande; les conditions météorologiques et d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les niveaux de production à nos installations; notre capacité de croître au sein de nos marchés actuels ou de prendre de l'expansion sur de nouveaux marchés; notre capacité de parachever des projets de développement et d'immobilisations conformément au calendrier et au budget; notre incapacité de financer nos activités ou des acquisitions futures en raison de l'état des marchés des capitaux; la capacité de trouver, de réaliser et d'intégrer efficacement de nouvelles acquisitions et de réaliser les avantages de ces acquisitions; les incidents liés à la santé, à la sécurité, à la sûreté ou à l'environnement; les modifications apportées à la réglementation gouvernementale; les risques réglementaires liés aux marchés énergétiques sur lesquels nous exerçons nos activités, y compris en ce qui a trait à la réglementation de nos actifs, à l'attribution de licences et aux litiges; les risques liés à notre environnement de contrôle interne; notre absence de contrôle sur toutes nos activités; le fait que les contreparties aux contrats ne s'acquittent pas de leurs obligations; et d'autres risques associés à la construction, au développement et à l'exploitation d'installations de production d'énergie.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date de la présente lettre aux porteurs de parts, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi. Pour plus de renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans notre formulaire 20-F.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

La présente lettre aux porteurs de parts comprend des références aux fonds provenant des activités (FPA), aux fonds provenant des activités normalisés et aux fonds provenant des activités par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celles utilisées par d'autres entités. Nous croyons que ces références constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer le rendement financier et les flux de trésorerie que nous anticipons que notre portefeuille d'exploitation dégagera. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. avec ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire donnée par le contexte.